



# Commune de Denges

## Demande de permis pour conduites ou fouilles

Entreprise chargée de l'exécution : .....

Mandataire : .....

En faveur de (Nom/Prénom) : .....

Domicilié à : .....

Rue : .....

Genre de conduite (tuyaux ciment, fer, etc.) : .....

Diamètre des tuyaux : .....

Destination (eau/électricité/gaz/téléphone/etc.) : .....

Route(s) concernée(s) : .....

Longueur de la fouille : *en travers de la chaussée* : .....

*en long dans la chaussée* : .....

*en travers/en long dans le trottoir* : .....

*en travers/en long dans l'accotement/*

*zone herbée* : .....

Profondeur : .....

Date des travaux / durée probable : .....

Autres renseignements : .....

Pièce à joindre : plan de situation à l'échelle du plan cadastral.

Le soussigné prend note qu'en aucun cas la circulation ne pourra être interrompue ou détournée sans autorisation spéciale de la municipalité.

....., le .....

Sceau et signature

**REMARQUE : La municipalité exige que le tapis bitumineux soit découpé à la scie et remis en état dès que possible, ainsi que la pose d'une signalisation adéquate. Un contrôle à la fin des travaux sera effectué conjointement avec la municipalité.**

Conformément à notre règlement sur les taxes communales de police des constructions, une taxe de fr. 1.00 par jour et par m2 est perçue, mais au minimum fr. 50.00.